



MUTUELLE COMMUNALE

Une complémentaire santé pour tous !



**Le CCAS de la Mairie de St Barthélemy-de-Vals et AXA
ont mis en place un partenariat pour une mutuelle communale.**

Pour votre santé :

La commune de st Barthélemy-de-vals se mobilise pour la « santé pour votre commune » et vous permet d'avoir une couverture avantageuse à des tarifs préférentiels.

*Jusqu'à **-25%** des remises préférentielles à vie.*

Pour qui :

Tous les administrés, artisans, commerçants, retraités, en recherche d'emploi

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez des maintenant prendre contact auprès des agents d'AXA.

Mr Wilfried JAILLET AXA France AEP Inspecteur Conseil : 06 89 07 02 09 Wilfried.jaillet@axa.fr

Mme Catherine DUSSAIX Agent mandataire Axa : catherine.dussaix@orange.fr

Ils se feront un plaisir de prendre en compte votre demande.

Les rendez-vous se font à votre domicile.

En raison de la crise sanitaire, la réunion du 21 Octobre 2021

est reportée ultérieurement.

Pas de rendez-vous pris en Mairie. Seul les agents d'AXA sont habilités à prendre les rendez-vous.